



## Travail commun sur l'avenir des associations : propositions de chantiers partagés

Au cours des derniers mois, **le Collectif s'est développé de façon très rapide** (sur le nombre de ses contacts et ses liens aux grands réseaux), et s'est exprimé sur de nombreuses questions qui engagent l'avenir des associations. Mais ce travail a été réalisé par une petite équipe qui ne peut suffire à la tâche. Pour le poursuivre, il est nécessaire de trouver **une organisation beaucoup plus participative**, en mobilisant des énergies nouvelles, afin d'être en mesure de mutualiser nos réflexions et travaux, de prendre position dans le débat public, organiser des actions communes.

**Ces questions ont été regroupées autour de 5 axes**, et 5 groupes de travail.

Pour chacun, une petite équipe d'animation se constitue, avec un ou deux responsables, pour proposer un programme de travail du groupe et différents chantiers qui en dépendent. On trouvera ci-dessous une première liste, **provisoire** : il manque certainement des questions importantes, et tous ces chantiers ne se réaliseront pas.

- **Un chantier ne démarre que si quelques personnes sont prêtes à y participer.**

**Aussi, nous faisons appel à vous pour participer à ce travail collectif.** Pour chaque question particulière, nous avons besoin de trouver quelques personnes ressources, voire même une personne ou une association, disposant d'une expertise ou d'un savoir-faire pour faire une première analyse, émettre des propositions et faire un document de synthèse (fiche de une à 2 pages, avec si nécessaire un document plus complet). Celui-ci est ensuite mis en circulation, afin de parvenir à une position commune.

**L'objectif est aussi de faire converger les réflexions déjà menées** par de nombreuses associations ou réseaux nationaux, et de faire appel aux compétences et à l'expérience aux membres du réseau, et de mobiliser **des groupes locaux ou des associations qui peuvent participer à la réflexion.**

## Travail commun sur l'avenir des associations : propositions de chantiers partagés

*tableau V8 avec retours équipe le 24/4/18 d'après V7 de Didier du 9/4/18*

Axe			Pilote
Chantiers	Réflexions analyses	retours équipe du 24/4/18	Participants actuels
<b>Axe 1. Transition écologique, sociale et culturelle</b>		questionnement sur le titre qui n'a pas été employé en plénière et particulièrement sur le terme « culturel » tel qu'employé ici (et qui remplace d'ailleurs la notion « politique » svt utilisé antérieurement). Est-ce que Nicole peut arbitrer pour parvenir à une appellation définitive. Pour rappel l'axe était nommé auparavant « <b>écologie et transitions</b> » après en avoir discuté collectivement.	Nicole Picquart
<b>Reprise de la réflexion sur les chemins de la transition</b>	Réflexion sur les chemins de la transition et contribution des actions associatives aux transitions écologiques, sociales culturelles		
<b>Relance du recueil des alternatives</b>	Analyse avec des chercheurs de la contribution <b>des actions associatives aux transitions écologiques, sociales culturelles</b>		
<b>Intérêt général, bien commun et droits fondamentaux</b>	Réflexion sur la contribution des associations citoyennes à l'intérêt général, <b>au bien commun et à l'utilité sociale, en lien avec les droits fondamentaux</b>		
<b>Axe 2. Financements publics et emploi</b>		Il semble qu'on range ici l'ensemble des dossiers afférant au soutien des collectivités publiques au monde associatif. Cette approche centrée peut faire passer au second plan ou invisibiliser dans la structuration du travail du CAC l'importance du bénévolat (+volontariat, etc.)	Didier Minot
<b>Maintien des subventions publiques</b>	Subventions publiques : mobilisation pour un très fort accroissement des subventions de l'Etat. <b>Subventions de fonctionnement au projet associatif</b>		

<b>Connaissance des financements publics et des réalités associatives</b>	Actualisation de l'analyse statistique, analyse des jaunes budgétaires Observation de la vie associative avec l'INSEE et l'INJEP, <b>connaissance de la diversité associative / de la situation des associations par branche</b> Conséquences du dvt des marchés publics		
<b>Dispositif d'appui aux associations en difficulté</b>	Réflexion sur un dispositif d'appui et la mise en place d'un fonds d'urgence		
<b>Contrats aidés et Contrats emplois compétences</b>	Analyse critique des PEC et propositions d'évolution campagne de mobilisation		
<b>Amélioration/simplification des procédures de subventionnement</b>	Propositions d'amélioration et de simplification (antériorité, engagements en €, etc.), simplification de la comptabilité des PMA		
<b>Service civique, volontariat</b>	Positionnement sur le service civique, et critique du « volontariat à tous les âges de la vie »		
<b>Emploi associatif</b>	Analyse de l'emploi associatif (quantitatif et qualitatif) et <b>propositions pour une politique globale</b>		
<b>Petites et Moyenne Association</b>	Réflexion sur les besoins spécifiques des PMA et <b>mode de financement, de contrats emploi compétences, etc.</b>		
<b>Axe 3. Droits et libertés associatives</b>			<b>Jean-Claude Boual</b>
<b>Atteintes aux droits</b>	<b>Analyse des restrictions des droits collectifs</b> à travers les entraves rencontrées par les associations. Réflexion sur le droit et la notion de protection juridique Amendes pour procès baillons, reconnaissance des personnes morales comme lanceurs d'alerte, etc.	Il manque le chantier les droits culturels et de manière générale l'analyse du droit comme levier des libertés individuelles et collectives (droits sociaux, droits fondamentaux, etc.)	
<b>Axe 4. Politiques publiques et financiarisation</b>		<b>Marchandisation et financiarisation de l'action associative</b> est le titre d'origine	<b>Irena Havlicek</b>

<b>Financiarisation de l'action associative</b>	Actualisation de l'analyse de la financiarisation de l'action sociale, du dévt des CIS, <b>critique de l'argumentaire dominant, économique et financier</b>		
<b>Financiarisation et sens de l'action sociale</b>	Réflexion sur le sens de l'action sociale et suite du travail de veille et d'alerte sur sa financiarisation		
	Réfugiés : faut-il s'impliquer dans les EG ?	<i>c'est inclus dans la réflexion sur l'action sociale</i>	
<b>Analyse critique des autres réformes du gouvernement</b>	<i>Analyse critique de Cap 2022 (démantèlement de la fonction publique et des services publics)</i>	<i>c'est dans l'axe 2 (financements publics) ou l'axe 5 (collectivités au sens large) ?</i>	
	<i>Analyse critique de la réforme de l'entreprise, du French impact et de la dilution de l'ESS dans l'entreprenariat social</i>		
	<i>Conception citoyenne de l'évaluation en opposition au social impact</i>		
	Analyse critique de la réforme de la formation professionnelle	la réforme dans son entier ou dans le secteur social ?	
<b>Axe 5. Collectivités et associations</b>		éclaircissement avec discuter avec Gilles. Et la contractualisation ? Peut-être titrer « relations associations - collectivités publiques »	Gilles Rouby
<b>Associations citoyennes et collectivités citoyennes</b>	Réponses communes des associations et des collectivités citoyennes aux enjeux des territoires, quelles actions communes, quel rôle de chacun ? Dossier pour les Municipales, répertoire des relations partenariales associations collectivités Appui sur la charte d'engagements réciproques	A la plénière, les participants de l'atelier sur ce thème partants étaient : Edgar Priour-M, Nicole Picquart, Patricia Coler, Annie Berger, Frédérique Dumont, Marido Calça	
<b>Contribution au développement territorial, Communs, municipalisation</b>	Réflexion sur la portée des Communs et l'action territoriale, en lien avec le municipalisme		
<b>Conséquences lois NOTRE et MAPTAM, finances locales</b>	Analyse des conséquences des lois NOTRE et MAPTAM pour les associations et document explicatif, effets de la réforme de la fiscalité locale		
<b>Résistance au dévoiement de l'intérêt général par certaines collectivités</b>	Actions possibles, au nom des droits fondamentaux, vis-à-vis des collectivités non citoyennes		